

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Raymond Naves - Mention complémentaire - Services numériques aux organisations - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Raymond Naves - Mention complémentaire - Services numériques aux organisations - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	4	24	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique ou général
- Disposer de compétences en matière de communication orale et écrite
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
- Avoir de l'appétence pour évoluer dans des environnements numériques
- Avoir un niveau B2 en langue vivante anglaise

Attendus locaux

- Une aptitude relationnelle - Des qualités d'adaptabilité - Un esprit d'initiative et d'anticipation - Des aptitudes à travailler en équipe - Un intérêt pour les Technologies de la Communication et les outils numériques - Aptitude à suivre une formation en apprentissage

Conditions d'inscription

Il n'existe aucune condition d'inscription réglementaire pour l'accès à cette formation. Tous les candidats sont donc autorisés à s'y inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pôle de compétences :

- Contribution à la présence en ligne de l'organisation
- Participation à la gestion des services logiciels-
- Accompagnement des utilisateurs aux usages du numérique

400 heures de formation/an (dont anglais)

1 semaine d'intégration

+ heures de travail en autonomie en salle informatique
modules pour l'intervention de personnes extérieures

Alternance : 3 jours en formation, 2 jours en entreprise par semaine (sauf pendant les vacances scolaires ou l'apprenti est en entreprise).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission est attentive à la qualité des dossiers en particulier en ce qui concerne les moyennes des notes des bulletins scolaires et celles obtenues au baccalauréat le cas échéant, principalement en français, anglais, dans les disciplines informatiques et numériques le cas échéant. Les éléments de la fiche avenir sont également font l'objet d'une lecture attentive afin de tenir compte de l'avis du chef d'établissement et de celui des professeurs principaux. Les appréciations des bulletins scolaires concernant notamment l'assiduité, la ponctualité, l'attitude en classe, le travail fourni, la participation, progrès réalisés...sont prises en comptes.

Les candidats retenus sont ensuite recontactés pour être accompagnés dans leur recherche de contrat d'apprentissage.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidats doivent préparer leur projet d'orientation dès la classe de 1ère voire de seconde, et bien se renseigner sur le contenu et les exigences de la formation (Salons, journées portes ouvertes, mini stages d'immersion, sites d'information institutionnels...). Cette formation est très spécifique, encore peu connue et doit correspondre à de réelles appétences pour l'informatique et le numérique. Cette formation est très pratique et repose sur une immersion en entreprise importante tout au long de l'année scolaire. Il s'agit d'une formation niveau BAC. La/le candidat(e) doit être conscient des exigences liées à l'apprentissage (suivi des études et contrat de travail en entreprise).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats scolaires	Notes et appréciations portées sur les bulletins	Résultats d'ensemble portés sur les bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Capacité à travailler et à s'organiser	Fiche avenir et appréciations portées dans les bulletins	Très important
Savoir-être	Assiduité, implication	Capacité à suivre une scolarité régulière tout en étant salarié	Appréciation portées sur les bulletins et la fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Intérêt pour la formation et parcours suivi	Lettre motivée ou tout autre élément apporté dans le dossier	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour le numérique /l'informatique	Compléments d'informations méritants d'être valorisés (expériences, stages...)	Lettre motivée ou tout autre éléments portés à la connaissance de la commission	Complémentaire

Signature :

Michel CARRIE,

Proviseur de l'établissement Lycée Raymond Naves